

Proposition de stage de Master 2

6 mois (de février à août 2023)

Réindustrialisation et territoires anciennement industrialisés : héritages, lieux et liens

IRETRA : Contexte de l'étude

Le stage s'inscrit dans le projet Innovation, réindustrialisation des territoires et transformation du travail (IRETRA) financé par l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR).

L'économie française et ses territoires sont en proie à un très important mouvement de désindustrialisation depuis la seconde moitié des années 1970 (Fontagné et Lorenzi, 2005). Cette tendance s'est encore amplifiée à la faveur de la crise mondiale apparue en 2007-2008, au point que la France figure désormais parmi les pays européens où le recul de l'emploi industriel a été le plus important. De plus en plus de voix se font désormais entendre parmi les politiques et les acteurs de l'économie pour en appeler de manière urgente à un renouveau industriel de la France (Colletis, 2012 ; Colletis et Pecqueur, 2018 ; Bost, 2015 a, Levet, 2012). Celui-ci passe notamment par la mise en œuvre d'une puissante dynamique de réindustrialisation, dont l'analyse du rôle de ses principaux vecteurs (l'innovation et la transformation du travail) constitue l'objectif majeur de ce projet d'ANR.

L'hypothèse de recherche principale de ce projet est que la réindustrialisation ne sera possible que par la mobilisation forte et concertée de l'innovation industrielle (Blachier, 2017) articulée avec des politiques innovantes en termes de recrutement et de formation initiale et professionnelle au niveau des bassins industriels (Veltz et Weil, 2015). La seconde hypothèse, qui constitue l'une des principales originalités de ce projet, est que la réindustrialisation se réalisera essentiellement par le biais des territoires, promus pour l'occasion en « territoires créatifs » (Godet, 2010), seuls à même de se construire en écosystèmes efficaces et où pourront s'épanouir par effets de *bottom-up* les compétences de demain, celles dont les entreprises auront besoin pour innover (Pecqueur et Colletis 2018 ; Bost, 2015 a ; Grondeau, 2018).

IRETRA et les TAI : le stage

Dans le cadre de ce projet, un volet est consacré au processus de réindustrialisation dans les Territoires Anciennement Industrialisés (TAI). Ces territoires ont connu une longue et profonde industrialisation, puis une désindustrialisation souvent brutale, même si elle doit être nuancée. L'hypothèse de départ est que les éventuels processus de réindustrialisation, à l'œuvre dans ces territoires, peuvent s'appuyer sur cette histoire et ces héritages industriels, tant matériels (bâtiments, infrastructures) qu'immatériels (savoir-faire).

Le stage proposé sera donc constitué d'une recherche autour de ces questionnements :

- en premier lieu, existe-t-il une réindustrialisation dans les TAI ? Touche-t-elle de façon homogène ces territoires ?
- en second lieu, quelles en sont les formes et les conséquences territoriales et paysagères ?
- enfin, le fort héritage industriel de ces territoires joue-t-il un rôle (positif ou négatif) dans cette réindustrialisation ?

La démarche

Plus concrètement, le travail sera le suivant :

* un état de l'art des travaux (thèses, articles, ouvrages) déjà publié sur le sujet et/ou sur les territoires concernés,

* Le choix de 3 à 4 terrains d'études au sein de l'ancienne région Lorraine, particulièrement riche en TAI et bien documenté à ce propos. Pour des raisons de pertinence de cette étude où les héritages industriels jouent un rôle essentiel, les terrains d'étude devront être préférablement sélectionnés sur des critères fonctionnels plus qu'administratifs (prendre d'anciens territoires fonctionnels industriels plus que des territoires institutionnels) et être variés d'un point de vue des échelles (anciennes villes-usines, anciens faubourgs industriels, anciennes vallées ou bassins industriels). Ce choix sera effectué en s'appuyant sur la collecte de données effectuée au niveau national par IRETRA sur les dernières années, quantifiant la réindustrialisation. Des terrains d'études contrastés pourront ainsi être choisis (des TAI en voie de réindustrialisation, d'autres non).

* Le croisement de ces données et informations avec la réalité sur le terrain : quel type d'usines ont été réimplantées ? A quels endroits précis dans ces territoires ? A-t-on réutilisé des usines anciennes ?

* L'étude des héritages industriels et de leur éventuelle patrimonialisation, dans les terrains choisis incluant donc une géohistoire industrielle de ces territoires.

* L'analyse des facteurs explicatifs à ces réimplantations (ou, inversement, à l'absence de réindustrialisation) et la détermination du rôle de l'histoire et des héritages industriels dans ce processus.

* Le développement d'exemples précis qui pourront faire l'objet d'entretiens auprès des entreprises (1083 Jeans à Rupt-sur-Moselle ? Moustache Bikes à Thaon-les-Vosges ?).

La méthodologie

- les données collectées et des traitements statistiques et cartographiques de l'emploi industriel, à l'échelon national et au maillage communal, seront fournies par l'équipe rémoise du projet IRETRA ;

- les sources bibliographiques, cartographiques et iconographiques seront utilisées pour résumer la géohistoire de terrains sélectionnés ;

- l'analyse de la communication des entreprises créées et/ou réimplantées (publications, sites internet, réseaux sociaux) sera effectuée pour estimer la part des discours consacrés à l'histoire industrielle des sites et du territoire d'installation dans les motivations d'implantation ;

- des entretiens avec les acteurs de la réindustrialisation (industriels, élus essentiellement) afin de préciser si leurs stratégies locales intègrent ces héritages.

Les livrables

- Un mémoire qui s'appuiera sur les hypothèses de départ, en réalisant une première partie de définition des concepts et des termes du sujet, avant une étude des terrains choisis selon les termes évoqués ci-dessus pour aboutir à une synthèse des résultats permettant de répondre à la question initiale.

- Un atlas des terrains choisis (entre 5 et 10 cartes par terrain).

- Un poster scientifique qui sera présenté sur le stand du LOTERR au FIG de Saint-Dié-des-Vosges en octobre 2023

Le profil requis

Le (la) candidat(e) doit être issu(e) d'une formation dans le ou les domaines suivants : géographie, aménagement, histoire contemporaine, sociologie ou économie

La maîtrise du logiciel de cartographie Qgis est indispensable et la maîtrise d'un logiciel de DAO (Adobe illustrator, Inkscape...) est souhaitable.

La possession d'un véhicule personnel est également souhaitable (les frais de déplacement seront remboursés dans le cadre des missions sur le terrain).

Les modalités d'accueil

Durée : 6 mois, de février à août 2023 (date de fin adaptable en fonction de la date de début de stage)

Lieu de stage : LOTERR, Université de Lorraine, CLSH, 23 boulevard Albert ler 54000 NANCY

Gratification selon le tarif légal en vigueur (estimation : entre 550 et 600/mois)

L'encadrement et les soutiens scientifiques et techniques

Le travail sera encadré par une équipe composée de :

- De deux encadrants :
 - Dominique Brion (Université de Lorraine, ingénieur d'études) - Tuteur de stage
 - Simon Edelblutte (Université de Lorraine, pr. de géographie, membre du projet IRETRA) - Enseignant-référent

- De personnes-ressources :
 - François Bost, URCA, pr. de géographie (directeur scientifique du projet IRETRA)
 - Sébastien Piantoni, URCA, ingénieur d'études cartographe (membre du projet IRETRA)

Envoi de la candidature

Les candidats devront envoyer une lettre de motivation et un CV d'ici le lundi 16 janvier 2023 (inclus) aux adresses ci-dessous : simon.edelblutte@univ-lorraine.fr, francois.bost@univ-reims.fr, sebastien.piantoni@univ-reims.fr, dominique.brion@univ-lorraine.fr

Possibilité de joindre à la candidature les travaux déjà réalisés les plus significatifs.